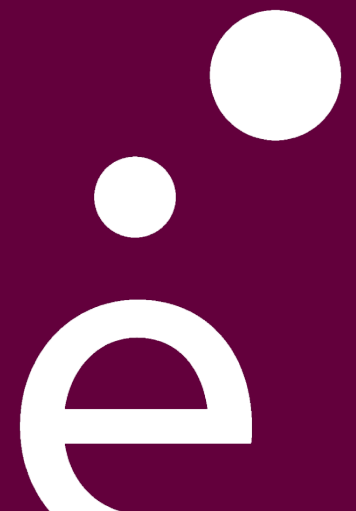


université
PARIS-SACLAY

Rappel des
règles sur
les résultats



Rappel des règles de compensation



Rappel des règles de validation en L1

1. Compensation entre blocs si note au bloc ≥ 7 (il y a 1 bloc sciences et 1 bloc sports par semestre)
2. Toutes les notes au sein des UE se compensent et les UE se compensent entre elles au sein d'un bloc (ex: la physio peut compenser l'anatomie ou la bioméca au sein de l'UE BAP1)
3. Une ABI entraîne une non compensation (vous serez défaillant)



Session 2

1. A la fin de l'année, après application des règles de compensation (diapo 1), les étudiants non admis doivent se présenter en session 2 dans les UE non validées uniquement des blocs non validés uniquement. En cas d'absence (justifiée ou non) aux épreuves dues en session 2, l'étudiant est défaillant (et est donc redoublant). Les notes de CC sont conservées (donc reportées) de session 1 à session 2.
 2. **On peut renoncer à une note d'UE ≥ 10 .** Si l'étudiant renonce à la note d'une UE > 10 , il doit repasser toutes les épreuves de cette UE même les épreuves > 10 . Il doit informer la gestion scolarité dans les 5j qui suivent la publication des résultats de fin d'année.
 3. **On peut renonce à une note d'épreuve ≥ 10 .** Sur une UE non validée qu'il souhaite améliorer, il peut s'opposer au report de notes d'épreuves > 10 et il doit aller en session 2 aux épreuves < 10 dans cette UE. Il doit en informer la scolarité sous 5j qui suivent la publication des résultats de fin d'année.
 4. **On ne peut pas renoncer à une note de bloc > 10 .** Impossibilité d'annuler le report de notes d'un bloc validé (on ne peut pas renoncer à un bloc > 10)
 5. **On peut conserver une note d'UE < 10 .** Un étudiant peut conserver sa note d'UE de session 1 si il renonce à se présenter à l'ensemble des épreuves de session 2 de l'UE. Il doit informer la gestion scolarité dans les 5j qui suivent la publication des résultats de fin d'année.
- Les courriers sont à adresser à portail.staps@universite-paris-saclay.fr et copie sophie.michel@universite-paris-saclay.fr (présidente du jury) dans les 5j qui suivent la publication des résultats

Session 2 – A quelles épreuves se présenter ?



Rappel : Les notes de CC sont conservées (donc reportées) de session 1 à session 2

Etape 1 : vérifier si année validée

Sinon Etape 2 : identifier blocs non validés

Etape 3 : identifier UE non validées dans ce(s) bloc(s)

Si année non validée (AJ ou DEF)

Bloc non validé

Bloc validé

UE non validée

UE validée

Je veux conserver ma note d'UE

J'informe la scolarité dans les 5 jours et renonce à toutes les épreuves de cette UE

Je vais en session 2 pour les épreuves <math>< 10/20</math>

Ma note de session 2 remplace celle de session 1 obligatoirement

Je me présente en session 2 à ces épreuves

Session 2 – A quelles épreuves se présenter ?



Exemple :

Etape 1 : Je n'ai pas validé mon année

Si année non validée (AJ ou DEF)

Etape 2 : bloc science 1 non validé

Bloc science 1 non validé

Tous les autres Blocs validés

Etape 3 : UE BAP 1 non validée

UE BAP 1 non validée

BAP 1 = 9/20
CT Anatomie : 8/20
CT Physio : 10/20 => report de note sauf si renonciation par courrier dans les 5j
CT Biomeca 9/20

Toutes les autres UE validées

Je veux conserver ma note d'UE

J'informe la scolarité dans les 5 jours et renonce à toutes les épreuves de cette UE

Je vais en session 2 pour les épreuves d'anatomie et de bioméca

Ma note de session 2 remplace celle de session 1 obligatoirement